

Directive ministérielle DGAUMIP-030

Catégorie(s) :
 ✓ Vaccination
 ✓ Services hospitaliers
 ✓ Première ligne médicale

Guide aux cliniciens concernant la Thrombocytopénie immunitaire prothrombotique induite par le vaccin (TIPIV) en contexte de vaccination contre la COVID-19

Première diffusion

Expéditeur :	Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques (DGAUMIP)
--------------	---



Destinataires :	<p>Tous les CISSS et CIUSSS</p> <ul style="list-style-type: none"> – Présidentes-directrices générales, présidents-directeurs généraux – Directeurs des services professionnels – Chefs des Départements régionaux de médecine générale – Fédération des médecins omnipraticiens du Québec – Fédération des médecins spécialistes du Québec – Collège des médecins du Québec – Ordre des pharmaciens du Québec – Directeurs des soins infirmiers des établissements publics du RSSS
-----------------	---

Directive	
Objet :	<p>Le 29 mars, le Comité sur l'immunisation du Québec a recommandé de suspendre pour le moment l'utilisation du vaccin d'AstraZeneca (et du vaccin Covishield) chez les personnes de moins de 55 ans dans le contexte où un signal de cas de thrombose avec thrombocytopénie (VIPIT) suivant l'administration de ce produit est sous investigation.</p> <p>Vous trouverez ci-joint un guide d'informations aux cliniciens concernant la thrombocytopénie immunitaire prothrombotique induite par le vaccin (TIPIV) en contexte de vaccination contre la COVID-19.</p>
Mesures à implanter :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prendre connaissance de l'information et de l'algorithme décisionnel dans la pièce jointe. ✓ Prendre connaissance des traitements recommandés pour la TIPIV. ✓ Déclarer immédiatement les manifestations cliniques inhabituelles (MCI) graves survenant à la suite de la vaccination contre la COVID-19.

Coordonnées des secteurs et des personnes ressources	
Direction ou service ressource :	Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques, en collaboration avec la Direction générale de santé publique
Document annexé :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Thrombocytopénie immunitaire prothrombotique induite par le vaccin – TIPIV en contexte de vaccination contre la COVID-19 : Informations aux cliniciens et aux patients

Nous ne pouvons vous garantir que vous avez en main la dernière version de la présente directive. Pour consulter les directives émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux, visitez le :

msss.gouv.qc.ca/directives

Original signé par
La sous-ministre adjointe,
Lucie Opatrny

Lu et approuvé par
La sous-ministre,
Dominique Savoie